

Remise de l'Appel

« Accès à la lecture et à l'écriture pour tous »

Berne, Place fédérale, 10 septembre 2010

Programme

- 13h30 Des lettres géantes et colorées se baladent sur la place et se retrouvent pour composer des mots et des messages
- 14h00 Partie officielle
- Remise de l'Appel à la Présidente de la Confédération par Roger Nordmann, Président de la Fédération suisse Lire et Ecrire et Conseiller national
 - Des participant-e-s aux cours prennent la parole et témoignent de l'importance de l'accès à la lecture et à l'écriture pour tout le monde
 - Allocution de Mme Doris Leuthard, Présidente de la Confédération
- 14h15 Des lettres géantes et colorées se baladent sur la place et se retrouvent pour composer des mots et des messages
- 14h30 Représentation théâtrale *Je lis* : adaptation théâtrale de *L'Analphabète*, récit autobiographique de l'auteure Agota Kristof (extrait)
- 14h45 Entr'acte (boissons à disposition)
- 15h00 Représentation théâtrale *Je lis* (2^{ème} extrait)
- 15h30 Allocution finale

Remise de l'Appel

« Accès à la lecture et à l'écriture pour tous »

Berne, Place fédérale, 10 septembre 2010

Qui sommes nous ?

21'240 signataires convaincus que savoir lire et écrire est une question d'émancipation, d'autonomie et de liberté et que l'accès aux savoirs de base doit être garanti à tous.

Pourquoi nous nous engageons ?

800'000 adultes ne maîtrisent pas les savoirs de base, dont 365'000 sont nés en Suisse et ont suivi dans notre pays l'école obligatoire.

Le coût social et économique de cette réalité se chiffre à plus d'un milliard de francs par an.

Cette situation est inacceptable.

Notre première revendication

Nous demandons la mise en place d'une **campagne nationale de sensibilisation** qui devra permettre à un nombre croissant d'adultes d'entreprendre une formation dans le domaine des savoirs de base.

Une telle campagne de sensibilisation devra atteindre les adultes directement concernés et les personnes-relais, c'est-à-dire tous les professionnels en contact avec des adultes maîtrisant insuffisamment les savoirs de base.

Notre deuxième revendication

Nous demandons que le droit aux savoirs de base soit **solidement ancré dans la nouvelle loi sur la formation continue** prévue au niveau fédéral.

La loi doit garantir que chaque personne, quel que soit son âge ou son origine, ait la possibilité d'apprendre la lecture, l'écriture et le calcul pour participer pleinement à la vie professionnelle, sociale, culturelle et politique du pays.

